



« Mon état de santé selon les médecins est très inquiétant », cette déclaration a été faite au tribunal mardi dernier par l'homme d'affaires Yves Michel Fotso, condamné en 2016 à une double peine d'emprisonnement à vie.

Le fils du milliardaire de Bandjoun est arrivé mardi 25 juin 2019 à la Cour Suprême de Yaoundé à bord d'une ambulance, épinglé par trois perfusions, et en compagnie d'un médecin urgentiste, apprend **237actu.com** par l'Agence Digital d'Information Africaine qui a envoyé un reporter sur place.

En effet, Yves Michel Fotso selon le journal en ligne, est apparu devant la chambre spécialisée de la Cour Suprême de Yaoundé dans l'affaire Cameroon Airlines volet 1 et 2, il avait de la peine à se faire entendre par l'assistance.

« Je tien d'abord à vous prier de m'excuser pour mon absence à l'audience la semaine dernière », a-t-il indiqué d'entrée de jeu, ajoutant que son état de santé selon « les termes de ses médecins est très inquiétant ».

Le prisonnier, rapporte nos confrères, s'est exprimé avec les mots qui venaient du fond de son cœur, du plus profond d'un être meurtri par tant de haine. Il a surtout mentionné que la justice doit se déployer sans aucun embarras sur son état d'âme.

Yves Michel Fotso, toujours selon **l'Agence Digital d'Information Africaine**, a raconté aux juges son histoire, histoire d'un patriote et humaniste que la haine et la jalousie à propos de ses succès et son sens de partage, ont conduit « certains hommes puissants et haut placés dans la hiérarchie de l'Etat », à jeter au cachot. Il a dit malgré tout vouloir assumer son destin.

Pendant près de 3 heures de temps, apprend-on, les avocats des deux parties ont développé chacun des arguments juridiques. Place au délibéré, Yves Michel visiblement très affaibli suivra néanmoins debout la sentence du tribunal. C'est ainsi que la cour suprême va rejeter les pouvoirs dans l'affaire Cameroon Airlines volet 1 et 2.

Assommé par cette nouvelle décision, Yves Michel Fotso va repartir comme il est venu, à bord d'une ambulance et sous forte escorte militaire, avec surtout l'espoir qu'un jour le président de la république pourra se rappeler et lui faire une grâce présidentielle.

Rappelons qu'Yves Michel Fotso est le fils du fondateur du groupe Fotso, il fait l'objet de plusieurs condamnations, notamment pour des affaires durant son passage, dans les années 2000, à la direction de Cameroon Airlines, l'ancienne compagnie nationale du Cameroun.

En 2008, Yves Michel Fotso est poursuivi pour deux affaires, l'achat inabouti de l'avion présidentiel BBJ-2, sur laquelle il est accusé de détournement de plusieurs millions de dollars d'argent public destiné à l'achat, et la liquidation de la Cameroon Airlines. Le 22 septembre 2012, il est condamné à vingt-cinq ans de prison dans l'affaire de l'avion présidentiel, et il saisit la Cour suprême d'un pourvoi en cassation.

Le 1er décembre 2010 survient son arrestation et sa mise en détention. Déjà condamné à 25 ans de prison, Yves Michel Fotso, qui clame son innocence, écope de deux peines de prison à vie en l'espace de quatre jours.

La dernière condamnation est prononcée vendredi 29 avril 2016. L'ancien Administrateur Directeur Général de la Camair est « reconnu coupable d'un détournement de 10,057 milliards francs CFA »